



Illustration : LE TOIT A VACHES - pour BRUDED

REVITALISATEUR DE CENTRES-VILLES & CENTRES-BOURGS

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE
DE L'INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME DE RENNES

Une formation labellisée par :



agence nationale
de la cohésion
des territoires



Les centres-villes et les centres-bourgs sont plus que jamais au cœur des préoccupations territoriales. Depuis 2018, ils font l'objet d'un intérêt des pouvoirs publics qui s'observe notamment à travers les programmes « Action Cœur de Ville » (ACV) et « Petites Villes de Demain » (PVD). Les dispositifs se multiplient et les acteurs se mobilisent pour renforcer leurs actions et croiser leurs interventions. La revitalisation d'un centre-ville ou d'un cœur de bourg est désormais pensée de manière transversale. La centralité est aujourd'hui un objet prioritaire des politiques locales et nationales d'aménagement, en particulier dans le contexte inédit du Zéro Artificialisation Nette.

La revitalisation des cœurs de villes requiert, de par sa complexité et sa transversalité, une ingénierie spécialisée. Une montée en compétences des acteurs territoriaux est nécessaire et demandée pour mieux prendre en charge cette problématique.

L'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes (IAUR) propose depuis 2017 des sessions de formation destinée à ces « revitalisateurs » et s'inscrit dans les dynamiques de renouveau mises en œuvre depuis quelques années. En 2022, cette formation a été labellisée par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT). Elle constitue désormais un module complémentaire de la formation à destination des chefs de projets et élus de communes labellisées « Petites Villes de Demain » (PVD) tout en restant accessible et destinée à tous les acteurs mobilisés sur ces enjeux de revitalisation. A l'occasion de sa 8^{ème} édition, son format s'étend à 8 jours afin de permettre l'organisation de nouvelles séquences, l'accueil de nouveaux intervenants et l'acquisition de compétences supplémentaires.

CONTEXTE TERRITORIAL

Les petites villes et villes moyennes qui maillent le territoire français sont, malgré cette mobilisation, encore concernées par une perte d'attractivité de leurs cœurs de villes. Si ce phénomène s'inscrit dans un contexte de mutations de nos sociétés où se conjuguent changements dans les manières d'habiter et de travailler, dans l'accès à la mobilité et aux services, dans les usages de consommation et de loisirs, les centralités restent néanmoins indispensables à l'attractivité des territoires et à la construction du lien citoyen-territoire. Les centres-villes peinent toujours à s'adapter à ces évolutions à la fois par un déficit de projet global et d'activation des bons leviers.

Depuis la pandémie, les villes moyennes ou rurales sont au centre d'une attention renouvelée. Plus de 80% des Français considèrent aujourd'hui qu'habiter dans une ville de taille moyenne est préférable au fait d'habiter dans une grande métropole¹. Ces villes recouvrent des réalités très hétérogènes. Les mêmes ingrédients ne fonctionneront pas de la même manière selon les lieux. Le traitement de ces problématiques est passé d'actions très thématiques et cloisonnées (OPAH, PNRQAD, FISAC, etc.) à une prise en compte globale des enjeux pour agir de façon coordonnée en actionnant simultanément différents leviers. La succession des programmes nationaux, engagés dès 2014 à travers le premier appel à manifestation d'intérêt national pour accompagner de façon expérimentale la revitalisation de centres- bourgs et la mise en place de programmes locaux, nous permet désormais de tirer les enseignements de cette politique de revitalisation.

De nombreux outils sont expérimentés (préemption commerciale, taxation des logements ou commerces vacants, nouveaux modes de gestion de commerces ou de services, habitat inclusif, tiers-lieux, ouverture des données numériques, etc.) et de nouveaux dispositifs sont créés (ORT, Place de la Gare², fonds friches, Manufactures de proximité, etc.). Les partenaires institutionnels et financiers se mobilisent pour accompagner la réalisation des projets.

« UNE INGENIERIE AU SERVICE DES TERRITOIRES »

LE BESOIN D'AGIR

La revitalisation d'un cœur de ville ou cœur de bourg nécessite donc de mobiliser différents leviers et de manière coordonnée. Il s'agit bien d'une transformation majeure à laquelle doivent faire face les élus locaux et qui représente un enjeu essentiel de leur politique. Vouloir agir c'est :

1/ se doter d'une véritable stratégie de projet au service de la centralité à moyen/long terme, élaborée et partagée avec toutes les forces vives du territoire (élus, techniciens, habitants, entrepreneurs, institutionnels, etc...)

2/ décliner cette stratégie de projet et de cadre de vie autour de plusieurs thématiques : urbanisme, sobriété foncière, habitat, mobilité, stationnement, services aux publics, équipements urbains, patrimoine, animation, santé, image et identité, etc.

PUBLICS VISES

Cette formation est destinée aux professionnels, élus ou acteurs de l'aménagement, de l'habitat, du paysage, du commerce, du tourisme, de la culture, du transport, de la communication, intéressés par la fabrique de la ville et l'évolution des centralités, dans une perspective de nouvelles compétences ou de compétences additionnelles.

En 2022, l'ANCT a labellisé cette formation comme module de formation des chefs de projets et élus « Petite Ville de Demain », leur permettant ainsi un accès privilégié à ce dispositif de formation. Les communes engagées dans un programme de revitalisation ont besoin de compétences transverses pour orchestrer l'ensemble des leviers au service d'un projet global pour leur centralité. Ces compétences techniques et organisationnelles essentielles sont parfois rares et difficiles à mobiliser. Elles sont pourtant de plus en plus sollicitées au travers des différents programmes d'accompagnement, qui soutiennent l'ingénierie.

INTERVENANTS

La formation propose l'intervention d'universitaires, d'acteurs institutionnels et associatifs, de différents professionnels de l'aménagement et des centralités. Près d'une vingtaine d'intervenants sont ainsi mobilisés. Ce croisement des regards permet de renouveler les approches et d'apporter des clefs de compréhension et d'action éprouvées.

¹Ifop, « Baromètre des territoires sur l'attractivité des villes moyennes – Vague 2021 », juillet 2021.

² Nouveau nom du programme « 1001 Gares » de la SNCF

OBJECTIFS ET MODALITES PEDAGOGIQUES

Cette formation propose de qualifier ses participants à travers différentes modalités pédagogiques. En parallèle de l'acquisition d'un socle commun de connaissances, tant théoriques que pratiques et opérationnelles, les participants auront la possibilité d'approfondir et de mettre en application leurs apprentissages à travers un exercice en continu sur un cas pratique : un cœur de ville en quête de revitalisation et qui aura été préalablement visité. Forme innovante d'apprentissage, intensément créative et collaborative, le cas d'application devient un outil d'apprentissage par la pratique, de formation par l'action.

Les échanges de pratiques et d'expérimentations seront au cœur de ces modules, l'objectif de cette formation étant aussi de créer un réseau d'acteurs engagés pour la revitalisation de leurs centralités. Depuis 2017, près de 90 « revitalisateurs » ont été formés. Des élus et professionnels engagés dans des démarches de revitalisation viendront exposer leurs expériences. Un temps de bilan, individuel et collectif, permettra de projeter les impacts de la formation sur son territoire d'action.

CALENDRIER 2025

Session #8

Module 1 : 18-19-20-21 mars 2025

Module 2 : 1-2-3-4 avril 2025

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

1 mars 2025

FRAIS DE PARTICIPATION :

Chef de projet / élu des communes labellisées Petite Ville de Demain (PVD) : 1300 euros

Auditeur libre / financement personnel / engagement politique ou associatif : 1500 euros

Tarif plein : 1800 euros

Prestation hors champ d'application de la TVA

Une réduction de 10% est octroyée pour toute inscription avant le 20 décembre 2024.

Cette formation est éligible aux financements au titre de la formation professionnelle.

Cette formation donne lieu à une attestation de participation certifiant votre présence à la formation et votre compétence à agir comme revitalisateur de centre-ville.

Les frais de participation comprennent les coûts pédagogiques ainsi que les petits-déjeuners, collations et la restauration lors des visites de terrain.

Formulaire d'inscription : <https://forms.gle/jL5y6uEHeVCB6HSC8>

L'inscription n'est valide qu'après renseignement du formulaire ci-dessus et réception du règlement. Sauf annulation pour cas de force majeure dûment justifié, aucun remboursement ne sera accordé après le 3 mars 2025.

L'IAUR se réserve la possibilité d'annuler la formation si le nombre d'inscrits est insuffisant, au plus tard le 1 mars 2025, ou pour cas de force majeure. Dans ce cas, l'IAUR remboursera l'intégralité des frais de participation déjà versés.

CONTENU DE LA FORMATION

Module 1 (4 jours)

Construire et animer un projet de centralité

- Comprendre le phénomène de dévitalisation et les enjeux de la centralité
- Analyser le fonctionnement d'une centralité, comprendre les mécanismes de dévitalisation à l'œuvre.
- Identifier les acteurs en présence / les acteurs ressources
- Décoder une centralité à travers les yeux d'un usager.
- Identifier le portrait des habitants de son territoire et des cibles potentielles
- Impliquer les citoyens et les acteurs socio-économiques dans la définition du projet.
- Analyser les images et les identités véhiculées par une centralité.
- Identifier les enjeux d'avenir d'un centre-ville et anticiper les ressorts de son attractivité.
- Repérer les secteurs à potentiel sur le centre en habitat, commerce, services, etc.
- Identifier et évaluer les composantes du projet et les axes de travail

Module 2 (4 jours)

Mettre en œuvre et animer le projet de centralité

Méthodes et outils pour passer à l'opérationnel

- Développer une expertise sur les orientations stratégiques à conduire pour une centralité dans une logique de projet global
- Mobiliser les partenaires, les parties prenantes et acteurs d'un territoire pour conduire le projet partagé de centralité.
- Appliquer une stratégie de développement cohérente pour planifier l'évolution d'un centre-ville en matière d'aménagement urbain, de maîtrise du foncier, d'identité, de services et de gouvernance.
- Co-piloter au sein d'une collectivité la mise en œuvre d'une telle stratégie pour passer de la phase « projet » à la phase de réalisation : outils fiscaux et juridiques à mettre en œuvre, modifications à apporter aux documents d'urbanisme, outils de stratégie foncière, de réhabilitation, d'acquisition-réhabilitation, de démolition-reconstruction, outils de développement et de soutien au commerce ou pour l'implantation des professions médicales, tiers-lieux et nouveaux lieux d'entrepreneuriat locaux, urbanisme cyclable, urbanisme favorable à la santé, etc.





RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

Anne-Laure PEYROU

Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes

02 23 22 58 60 / 07 86 94 81 89 / anne-laure.peyrou@univ-rennes2.fr

<http://www.iaur.fr/formation/formation-continue/revitaliseur-de-centres-villes-centres-bourgs/>

Lien vers le formulaire d'inscription : <https://forms.gle/jL5y6uEHeVCB6HSC8>



www.iaur.fr